

LUTTERBACH

Un café scientifique au collège

La classe de 3^e à option scientifique du collège de Lutterbach a vécu son premier café scientifique sur le thème « les sciences ont-elles un sexe ? »

Antoinette Ober

« C'est une première », a introduit Sophie Wilhelm, professeur de sciences de la vie et de la terre au collège du Nonnenbruch, à Lutterbach. Avec Nathalie Schiro, professeur de lettres, et Emmanuel Valentin, professeur de physique, elle a en charge la classe à option scientifique de l'établissement, qu'ils ont conviée tous trois à un café scientifique.

Les élèves travaillent plus particulièrement sur les femmes scientifiques et sur leur place dans la société et le monde du travail : ils ont étudié, en français, *Les palmes de M. Schultz*, qui met en scène le couple Marie et Pierre Curie, ainsi que la biographie de Marie Curie de Xavier-Laurent Petit et ont assisté à la représentation de la pièce *La part égale* (L'Alsace du 8 mars).

Deux invitées de marque

Ce jour-là, les professeurs ont invité Claudine Keller, directrice du Centre d'information du droit des femmes et des familles (CIDFF) et Marie-Christine Hanf, chercheuse à l'Institut de sciences et matériaux de Mulhouse, maître de conférences à la fac des sciences et membre de Femmes et science. La première a expliqué l'origine des inégalités entre les hommes et les femmes et l'évolution de l'émancipation féminine ; la seconde a présenté son métier de chercheuse et son parcours.

« Le thème du débat est un sujet difficile : les sciences ont-elles un



Une image que l'on voit rarement dans les établissements scolaires : les professeurs servant boissons et gâteaux aux élèves. Photo L'Alsace/A.O.

sexe ? », a lancé Nathalie Schiro, après un exposé d'élèves sur Émilie du Châtelet, plus connue comme muse de Voltaire que comme physicienne remarquable. D'autres ont évoqué ces femmes qui ont dû se déguiser en homme pour poursuivre des études de médecine ou renoncer à la « maternité » de leurs découvertes, laissant des proches masculins exploiter leurs idées.

L'enseignante a également amené le débat sur un domaine essentiel

au collège : l'orientation. « Pour quelle raison si peu de femmes entament-elles une carrière scientifique, avec de hauts postes à la clé ? Qu'est-ce qui empêche celles qui ont fait un bac S de poursuivre ? »

« Les femmes reléguées au second plan »

Les élèves, surtout les filles, se montrent plus disertés quand on leur demande d'expliquer « ce qui

fait que les femmes, dans le monde scientifique, sont toujours reléguées au second plan ». Elles remontent cet état de fait au Moyen-âge, une autre relève « depuis toujours », pour, finalement, en arriver à Adam et Ève et à la malédiction divine.

La transition était toute trouvée pour l'intervention du CIDFF. Le débat a-t-il porté ses fruits ? Toujours est-il qu'une jeune fille a déclaré, en fin de séance, être tentée par la génétique.

Légumes chanteurs ou enchanteurs ?

Antoinette Ober

C'est un régal que de voir de tout petits bouts de chou assister à un spectacle exprès conçu pour eux. La salle des Brasseurs à Lutterbach, mais aussi les communes de Riedisheim et d'Ottmarsheim ont accueilli « Legum'sec », un spectacle de l'Héliotrope théâtre pour enfants à partir de 3 mois.

Des gazouillis, des cris et des bruits

La scène est une piste toute ronde, comme une piste de cirque, qui peut devenir piste de jeu : billard, pétanque. Le plafond et la toile de fond sont tout ronds aussi. Les comédiennes arrivent, chantant : *Ca, c'est rond*. Il y aura peu de paroles compréhensibles, mais des gazouillis, des chants en langue étrangère, de petits cris, mille et un bruits.

Et des mouvements : en haut, en bas, en rond. Les yeux des enfants suivent ces mouve-

ments, en haut, en bas ; les têtes se tournent, à gauche, à droite. Les mamans rient, les bébés aussi. Et on regarde maman, pour voir si elle est en communion. Un garçonnet s'approche constamment de la scène, ravi.

Premier spectacle

Mais que se passe-t-il sur scène ? Du théâtre d'ombres, des légumes et des fruits secs que l'on verse dans des jarres, des tamis, des pots, des gestes ancestraux comme le pilage du maïs, accompagné de chants.

Tiens ? Une marionnette : les enfants sont fascinés. Et des sons, et du rythme. Léa, 2 ans, est restée attentive du début à la fin : « Elle est toujours très attentive, confie sa mamie. Elle aime bien les spectacles, elle a l'habitude d'aller à la bibliothèque Salvator à Mulhouse avec sa tatie ».

Quant à Léo, six mois, c'était son premier spectacle : expérience réussie.



Un spectacle très proche du public. Photo L'Alsace/A.O.

Trois questions à...

Pascale Chambard, présidente de la Ludosphère de Pfastatt

« Nous sommes obligés d'augmenter les tarifs »

Quelles animations menez-vous toute l'année ?

Nous avons effectué 128 animations à l'intérieur de la ludothèque, dont 17 pour les classes de Pfastatt, 10 pour le relais assistants maternels, 31 pour les Aca-cias, 9 animations familles, 6 pour les ados et 5 pour les adultes. Nous avons participé à Pâques au parc, à la fête du jeu, à Vita rue, à la soirée jeux de la MJC, à Happy Games, aux Sportonnades, au Salon du livre et à la Foire éco-bio de Colmar.

Pourquoi visiter le salon du jeu à Nuremberg ?

Il permet, tous les deux ans, à l'équipe de la Ludosphère de découvrir les nouveautés avec un bonus : des tarifs particulièrement intéressants avec jusqu'à 50 % de remise et des jeux qui nous sont parfois offerts.

Les tarifs vont augmenter. Pour quelles raisons ?

D'une part, les tarifs sont restés inchangés depuis le passage à l'euro. D'autre part, certains jeux comme les Lego® et les Playmobil®, très prisés des enfants, prennent jusqu'à une heure et demie de vérification. Ce qui suppose un coût supporté par la ludothèque et non répercuté aux adhérents qui les empruntent. Nous devons aussi faire face, depuis janvier, à une situation



La Ludosphère a procédé à 10 088 locations de jeux l'an passé, un chiffre en progression de 13 %. Photo L'Alsace

nouvelle : la non prise en charge par la mairie des heures de ménage. Cela suppose un coût supplémentaire d'environ 4500 € par an. Nous sommes donc obligés de revoir les tarifs de location : les jeux dont le prix d'achat est inférieur à 20 € restent à 0,50 €, les autres passent à 1 €, ceux qui étaient à 1 € seront loués à 2 € et ceux qui étaient à 1,50 € passeront à 3 €. La cotisation annuelle pour les familles de Pfastatt progressera de 13 à 15 €, les familles extérieures restant à 18 €. Enfin, le prix de l'animation à la demi-journée est fixé à 3 € au lieu de 1 €. Ces tarifs sont applicables à partir du 1^{er} juillet.

A.O.

Y ALLER Le mardi de 16 h à 18 h 30, le mercredi de 14 h 30 à 17 h 30, le samedi de 10 h à 12 h, bâtiment l'Escal, 15 rue de Kingersheim, à Pfastatt. Tél. 03.89.53.90.57.

SAUSHEIM

La commune se voit offrir une maison au centre du village

Une ancienne habitante de Sausheim a fait donation à la collectivité d'un immeuble situé au 65 Grand-rue, en émettant quelques conditions.

Jean-Paul Frey

« C'est une bonne nouvelle. Jeanette Wolf est la généreuse donatrice pour la commune, d'une maison située tout près de la mairie. Elle a estimé ce bien à 200 000 euros. » Daniel Bux, le maire, a présenté avec un réel plaisir l'offrande faite à la commune à son conseil municipal.

La maison est édifée sur un terrain de 3,16 ares. Elle est déclarée en bon état d'entretien et est libre d'occupation. La propriétaire a émis trois conditions. Interdiction est faite, de son vivant, à la collectivité de vendre ce bien, de le détruire même partiellement et de le donner en bail à construction ou emphytéotique.

Pas de projet précis

« Ces réserves ne nous dérangent pas spécialement, vu que nous n'avons pas de projet précis », estime le maire qui salue le geste de l'ancienne habitante de Sausheim. « Ce type de legs est assez rare pour être souligné, merci à la donatrice. »

Les conseillers municipaux Karine Lemart et Laurent Graff souhaitent aller plus en avant dans la réflexion



Cette maison fera partie du domaine communal. Photo L'Alsace/J-P.F.

et interrogent Daniel Bux : « Pensez-vous louer ce bien ou en faire des logements sociaux ? » « Ce sont des possibilités mais rien n'est acté, ce qui est appréciable, c'est que l'immeuble est proche du centre où nous sommes déjà propriétaires d'autres maisons et où nous négocions pour acquérir les murs de l'épicerie », répond le premier magistrat.

Dans le domaine immobilier tou-

jours, la commune achètera une parcelle de 2,90 ares au prix de 37 400 euros, rue Neuve : « Cette acquisition donnera la possibilité de créer un éventuel projet immobilier dans le secteur », plaide le maire.

La commune se trouve aussi vendeuse, au profit de la société Solinest, d'un terrain de 25,52 ares au prix de 58 717 euros. Cette parcelle permettra la réalisation du lotissement ZA Riedweg.

Divers

- Une convention de mise à disposition de la Maison des associations sera signée avec l'ACL qui aura la gestion des lieux.
- 12 000 euros sont votés pour aider le Groupe Llarger dans l'organisation de l'étape sausheimoise du Tour Alsace cycliste.
- Quarante stagiaires seront embauchés pour les travaux d'été.
- La commune a été déclarée « bonne élève » en matière des tris des déchets.
- 31 020 euros sont votés pour les associations culturelles et 37 560 euros pour les clubs sportifs.
- Les associations les plus soutenues pour le sport sont le Football-club avec 6472 euros, la gymnastique qui recevra 4652 euros et le Ski-club (3807 euros).
- Pour la culture, l'ACL est récipiendaire de 5213 euros, l'APPMA de 4372 euros et la Musique Concordia touchera 2867 euros.